



DIRECTION GENERALE DE LA TRANSFORMATION  
DU SERVICE PUBLIC  
DIRECTION GENERALE DE  
LA TRANSFORMATION DU SERVICE PUBLIC

MINISTÈRE D'ÉTAT, MINISTÈRE  
DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DE LA MODERNISATION DE  
L'ADMINISTRATION

# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES **2024**

PROJET DE RAPPORT ANNUEL DE MISE EN  
ŒUVRE DES ACTIVITES DU PRIME EN 2024

# TABLE DES MATIERES

<b>Sigles et abréviations.....</b>	<b>3</b>
<b>Mot du Coordonnateur National du PRIME.....</b>	<b>4</b>
<b>RESUME.....</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>6</b>
<b>I. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT.....</b>	<b>7</b>
1. Présentation du PRIME.....	7
2. Ressources humaines.....	9
<b>II. DESCRIPTION DU PTA 2024.....</b>	<b>10</b>
<b>III. POINT D'EXECUTION DU PTAB ET RESULTATS OBTENUS.....</b>	<b>13</b>
1. Rappel des activités.....	13
2. Activités non planifiées.....	14
3. Progrès vers l'atteinte des résultats.....	15
<b>IV. POINT D'EXECUTION DU BUDGET.....</b>	<b>30</b>
<b>V. CONTRAINTES, DIFFICULTES ET MESURES CORRECTRICES.....</b>	<b>31</b>
<b>VI. DEFIS ET PERSPECTIVES.....</b>	<b>32</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>33</b>

# Sigles & abréviations

**ANSTAT** : Annuaire Statistique

**ASMA** : Accompagnement Stratégique pour la Modernisation de l'Administration

**CAN** : Coupe d'Afrique des Nations

**CED-CI** : Centre d'Education à Distance de Côte d'Ivoire

**CCM** : Communication en Conseil des Ministres

**CI-Transformation** : Cartographie des Initiatives de Transformation du Service Public

**CSCE-PNUD** : Cellule de Coordination et de Suivi du Cadre de Coopération État-PNUD

**CPD** : Cadre de Coopération Pays

**DGAFP** : Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique

**DGFP** : Direction Générale de la Fonction Publique

**DGTSP** : Direction Générale de la Transformation du Service Public

**DPSE** : Direction de la Planification, des Statistiques et de l'Evaluation

**DRH** : Direction des Ressources Humaines

**DSI** : Direction des Système Informatique

**ENA** : École Nationale d'Administration

**ENAP** : l'École Nationale d'Administration Publique

**EPN** : Etablissement Public National

**GPE** : Gestion de la Politique Economique

**INSP** : Institut National du Service Public

**JFP** : Journées de la Fonction Publique

**JIF** : Journée Internationale de la Femme

**KOICA** : Agence Coréenne de Coopération Internationale

**MEMFPMA** : Ministère d'Etat, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration

**OSEP** : Observatoire du Service Public

**PACTE** : Partenariat pour une Administration Citoyenne et la Transformation de l'Etat

**PARES** : Programme d'Appui aux Réformes Economiques et Sociales

**PIP** : Projets d'Investissements Publics

**PND** : Plan National de Développement

**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement

**PRIME** : Programme National d'Appui aux Réformes Institutionnelles et à la Modernisation de l'Etat

**PTA** : Plan de Travail Annuel

**PTAB** : Plan de Travail Annuel Budgétisé

**PS** : Plan Stratégique

**PSFR** : Plateforme de Suivi de la Feuille de Route du Gouvernement

**PSDG** : Plateforme de Suivi des Décisions du Gouvernement

**SGG** : Secrétariat Général du Gouvernement

**SNDI** : Société National de Développement Informatique

---

# Mot du Coordonnateur National du PRIME

Le contexte de cette année 2024 est fortement marqué par la consolidation des acquis en matière de développement économique et social, le rayonnement international du pays, le renforcement des acquis en matière de maintien d'un climat social apaisé propice à la cohésion sociale et par l'organisation de la « CAN de l'hospitalité », qui a abouti au troisième sacre des éléphants de Côte d'Ivoire.

C'est dans un tel contexte que le PRIME a mis en œuvre un ensemble d'activités prioritaires issues de ses missions traditionnelles, du Plan National de Développement (2021-2025), de la Feuille de Route du Gouvernement et des Lettres de Missions du Ministère d'Etat, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration.

L'objectif commun de ces documents d'orientations stratégique et sectorielle est d'accélérer la transformation structurelle de l'économie, à travers la mise en place progressive d'une administration performante au service des citoyens et du secteur privé.

En vue de contribuer à ces orientations stratégique et sectoriel, le Programme National d'Appui aux Réformes Institutionnelles et à la Modernisation de l'Etat (PRIME), mis en place en août 2017, a pour missions d'accompagner la réforme de l'Etat et la modernisation de l'administration publique conformément aux dispositions de l'arrêté n°441/PM/CAB du 25 juillet 2018 du Premier Ministre.

Ainsi au cours de cette année 2024, les activités du PRIME ont été la déclinaison des trois (03) actions prioritaires suivantes : (i) consolider le cadre institutionnel du PRIME; (ii) promouvoir les initiatives de transformation des services publics au sein de l'Administration ; et (iii) soutenir les actions de coordination et de suivi de l'action gouvernementale.

Le présent rapport présente le bilan annuel 2024 des activités du programme qui ont permis aux équipes de l'Unité de Coordination d'apporter un appui technique et institutionnel aux différentes Unités Administratives du Ministère d'Etat, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration et à des structures extérieures au Ministère, telles que le Secrétariat Général du Gouvernement et le Cabinet du Premier Ministre.



Sékou BAMBA  
Coordonnateur National du PRIME

# RESUME

Le rapport annuel 2024 du PRIME est organisé à partir de trois (03) grandes actions sur lesquelles se sont concentrés ses principales activités, en partenariat avec les différents acteurs du secteur de la modernisation et de la transformation de l'Administration.

Les actions prioritaires sont les suivantes : (i) Consolider le cadre institutionnel du PRIME ; (ii) Promouvoir les initiatives de transformation des services publics au sein de l'Administration ; et (iii) Soutenir les actions de coordination et de suivi de l'action gouvernementale.

La première action qui vise à **Consolider le cadre institutionnel du PRIME** comprend les activités suivantes : (i) Achever la réforme du PRIME, et (ii) Produire le répertoire des Experts en réforme de l'Etat et modernisation de l'Administration.

La seconde action qui engage le PRIME à **Promouvoir les initiatives de transformation des services publics au sein de l'Administration**, se décline à travers les activités suivantes : (i) Apporter un appui à la digitalisation des actes de la DRH / Fonction Publique ; (ii) Rendre disponible l'indice de performance de l'Administration ; (iii) Rendre disponible la convention avec KOICA portant sur le projet d'appui à la modernisation et à la transformation de l'Administration publique ; (iv) Poursuivre l'appui au renforcement technique de l'OSEP (fourniture de bornes digitales à l'OSEP).

La troisième action permet au PRIME de **Soutenir les actions de coordination et de suivi de l'action gouvernementale**. Cette action repose sur les activités suivantes : (i) Poursuivre le processus d'amélioration de la Plateforme de Suivi de la Feuille de Route du Gouvernement (PSFR) ; (ii) Opérationnaliser la Plateforme de Suivi des Décisions du Gouvernement (PSDG) ; (iii) Appuyer l'élaboration du rapport annuel sur la situation de la modernisation de l'Etat et, (iv) Gérer le PACTE (Partenariat pour une Administration Citoyenne et la Transformation de l'Etat).

Les réalisations de toutes ces actions prioritaires à travers les activités planifiées et non planifiées ont été concentrées sur l'amélioration et la performance du service public afin de contribuer à l'accélération de la transformation structurelle de l'économie et à la modernisation d'une Administration qui délivre des services publics de qualité aux populations, aux citoyens et du secteur privé.

Il s'agit notamment de la Plateforme de Cartographie des Initiatives de Transformation du service public (CI-Transformation) qui est opérationnelle et de la Plateforme de Suivi des Décisions du Gouvernement (PSDG) qui est également opérationnelle. Une autre réalisation majeure est l'élaboration d'un Tableau de Bord pour mesurer la performance annuelle de l'Administration. En 2025, le PRIME entend accroître son appui pour la modernisation aux Administrations publiques par la mise à la disposition des ressources de qualité et l'amélioration du pilotage des réformes et projets de modernisation.

Pour cela, le PRIME envisage de se transformer en une Unité administrative permanente, un Etablissement Public National (EPN) qui sera un Centre de ressources animé par les Experts de qualité de l'administration publique et du secteur privé, y compris les jeunes talents.

Ce Centre de Ressources sera une structure de Conseil du Gouvernement et un Partenaire stratégique des Institutions et Administrations publiques.

# INTRODUCTION

Le Programme National d'Appui aux Réformes Institutionnelles et à la Modernisation de l'Etat (PRIME) mis en place le 25 juillet 2018, par l'arrêté n°441/PM/CAB du Premier Ministre, continue depuis sa création de mettre son expertise à la disposition de nombreuses entités à travers un appui technique, financier et institutionnel pour réussir la mise en œuvre des réformes et projets de modernisation initiés.

Par ses actions accrues et de plus en plus visibles au fil des années, le PRIME contribue par les expertises de ses équipes, à l'accélération de la transformation structurelle et culturelle de l'administration et la modernisation de l'Etat telle qu'exprimée dans le Plan Stratégique 2030 et le PND 2021-2025.

Le présent rapport illustre les réalisations majeures du PRIME à la suite de la mise en œuvre des activités de ses actions prioritaires au cours de l'année 2024.

En effet, le PRIME s'est doté d'un Plan de Travail dont les principales actions prioritaires sont les suivantes : (i) Consolider le cadre institutionnel du PRIME ; (ii) Promouvoir les initiatives de transformation des services publics au sein de l'Administration ; et (iii) Soutenir les actions de coordination et de suivi de l'action gouvernementale, traduisent dans la réalité les ambitions affichées du Gouvernement en matière de transformation publique en plaçant la satisfaction de l'utilisateur-client au centre de son action. Ces actions sont alignées qui reflètent les ambitions du PRIME sont parfaitement alignées sur le Plan Stratégique 2030 et le PND 2021-2025, en vue d'accompagner les Administrations et les acteurs institutionnels dans leur marche vers la modernisation et la performance.

Ainsi au cours de l'année 2024, les interventions du PRIME à travers les actions prioritaires ont permis de développer et de mettre à disposition des outils modernes et des méthodes innovantes pour répondre efficacement et durablement aux besoins nouveaux et croissants des administrations et des populations bénéficiaires.

Il s'agit notamment des activités suivantes : (i) Produire le répertoire des Experts en réforme de l'Etat et modernisation de l'Administration ; (ii) Apporter un appui à la digitalisation des actes de la DRH / Fonction Publique ; (iii) Rendre disponible l'indice de performance de l'Administration ; (iv) Opérationnaliser la Plateforme de Suivi des Décisions du Gouvernement (PSDG) ; et (v) Gérer le projet PACTE.

Au terme de la mise en œuvre des activités du PRIME au titre de l'année 2024, conformément à sa Lettre de Mission, sa Feuille de Route et son Plan de Travail Annuel Budgétisé de l'exercice 2024, des progrès ont été réalisés malgré quelques défis qui restent encore à relever.

Concernant les résultats obtenus, les réalisations majeures sont les suivantes :

1. L'élaboration d'un projet de décret portant Réforme du PRIME en cours d'examen ;
2. La réalisation d'une Plateforme de gestion numérique des actes administratifs des agents de la Fonction Publique validée par l'ensemble des parties prenantes ;
3. La validation du cadre conceptuel, des dimensions, des sous dimensions et des indicateurs du Tableau de Bord de la Performance de l'Administration par l'ensemble des parties prenantes ;
4. La réalisation de la Plateforme de Suivi des Décisions du Gouvernement (PSDG) qui est opérationnelle – en appui au Secrétariat Général du Gouvernement ;
5. La réalisation de la Plateforme de la Cartographie des Initiatives de Transformation du service public qui est fonctionnelle ;
6. La réalisation de la seconde étude de faisabilité du Projet KOICA, avec une prolongation d'une année de la durée du projet et la prise en compte des 4 antennes régionales de la Fonction Publique.



# I. ORGANISATION & FONCTIONNEMENT

## 1. Présentation du PRIME

**D**epuis le 25 juillet 2018, le Programme National d'Appui aux Réformes Institutionnelles et à la Modernisation de l'Etat (PRIME) a été mis en place par l'arrêté n°441/PM/CAB du Premier Ministre. Ainsi le PRIME entend œuvrer à relever les défis de l'amélioration de la gouvernance institutionnelle et administrative et de la fourniture des services publics innovants, de qualité et accessibles à tous les usagers-client-e-s, dans une approche de rationalisation de l'action publique et de modernisation des pratiques.



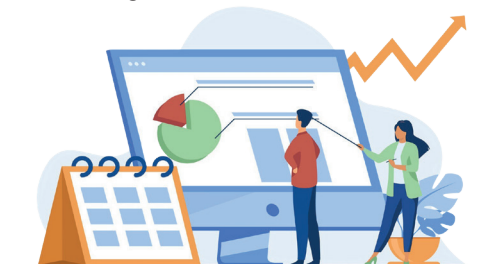
## ◆ Missions du PRIME

Le Programme National d'Appui aux Réformes Institutionnelles et à la Modernisation de l'Etat a pour mission d'accompagner la réforme de l'Etat et la modernisation de l'administration publique et de rendre plus cohérente l'action des différents acteurs publics et améliorer de manière significative l'efficacité des programmes/projets de l'Etat afin de répondre aux besoins importants des populations notamment en matière de délivrance des services sociaux de base et de réduction de la pauvreté.



## ◆ Résultat stratégique

Les institutions étatiques et non étatiques mettent en œuvre des politiques publiques et des stratégies inclusives et durables qui renforcent la gouvernance et réduisent les inégalités.

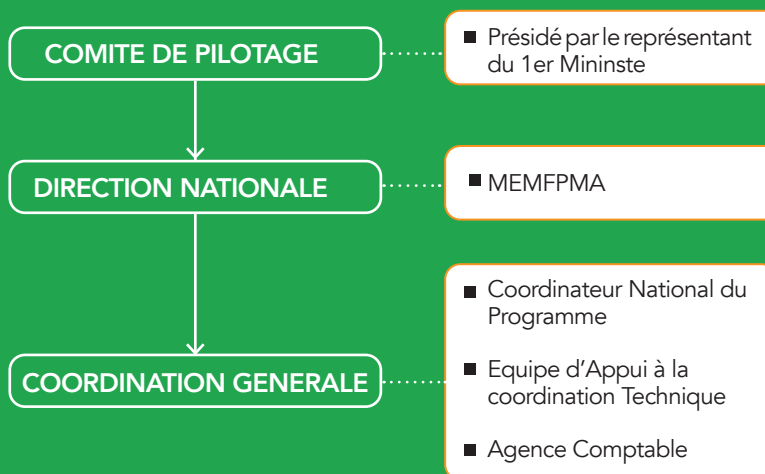


## ◆ Structure Organisationnelle

Pour mener à bien les missions qui lui sont assignées, le Programme National d'Appui aux Réformes Institutionnelles et à la Modernisation de l'Etat est structuré selon l'organigramme suivant :



### LES ORGANES DU PRIME



## ◆ Stratégie d'intervention

Le PRIME s'appuie sur l'expertise de ses équipes et son approche de synergie et d'innovation continue pour développer des projets efficaces qui apportent des réponses intégrées, co-construites et durables conformes aux besoins des Administrations.

La stratégie d'intervention du PRIME repose sur quatre (4) axes : (i) Collecter/Recueillir auprès des Administrations, les besoins d'accompagnement et co-construire avec eux des solutions sur mesure ; (ii) Mettre en place l'expertise pertinente et mobiliser les ressources techniques, financières nécessaires et les partenariats ; (iii) Apporter une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre des projets et des réformes identifiés ; (iv) Suivre, coordonner et évaluer les interventions et capitaliser sur les leçons apprises.



## ◆ Valeurs et engagements

Les valeurs et les engagements qui favorisent la réalisation effective et efficace des missions et des attributions du PRIME sont conformes à la Loi n° 2023-892 du 23 novembre 2023, portant statut général de la Fonction Publique. Ces valeurs et engagements sont les suivantes :

- Assurer la performance ;
- Responsabilisation et professionnalisme des équipes ;
- Faire autrement dans les appuis ;
- Recherche de la performance dans l'accompagnement ;
- Respect de la Hiérarchie ;
- Capitalisation des bonnes pratiques ;
- Recherche constante de l'efficacité et de la transparence ;
- Renforcement accru de la formation continue des équipes.



## 2. Ressources humaines



- Au plan opérationnel, le Programme s'appuie sur une équipe de 19 personnes aux profils divers et complémentaires pour la réalisation de ses missions :
- 1 Coordonnateur
- 2 Experts et 2 Chefs de projets
- 1 Responsable administratif et financier
- 1 Agence comptable avec 1 agent comptable et 2 assistants comptables
- 1 Assistante du coordonnateur ;
- 1 Ingénieur de l'informatique ;
- 1 Chargée de communication ;
- 2 Chauffeurs et coursiers ;
- 3 Personnes Ressources pour le PACTE ;
- 2 Techniciens de surface.

En plus de cette équipe opérationnelle de l'Unité de Coordination, la Direction du Contrôle Financier, des consultants, des partenaires et d'autres personnes ressources apportent leurs expertises dans la bonne marche du Programme.

Rubriques	Situation au 01/01/2024	Variation		Situation au 30/12/2024
		Entrées	Sorties	
Fonctionnaires	04	00	00	04
Non Fonctionnaires	12	00	00	12
Consultants	02	02	02	00
Autres personnes ressources	03	00	00	03
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>02</b>		<b>19</b>

## II. DESCRIPTION DU PTA 2024

Les activités du Plan de Travail du PRIME , au titre de l'année 2024 découlent, d'une part, des attributions et des missions, conformément à l'arrêté n° 441/PM/CAB du 25 juillet 2018 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Programme National d'Appui aux Réformes Institutionnelles et à la Modernisation de l'Etat ( PRIME) et d'autre part des Lettres de Missions du Ministère d'Etat, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration qui déterminent les actions à réaliser au titre de l'année 2024.

Par ailleurs, des activités hors PTA seront mises en œuvre au cours de l'année 2024. Ces activités sont des initiatives d'Unités Administratives internes ou externes au Ministère d'Etat, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration auxquelles les équipent du PRIME ont pris part et produit des rapports ou des compte rendus.



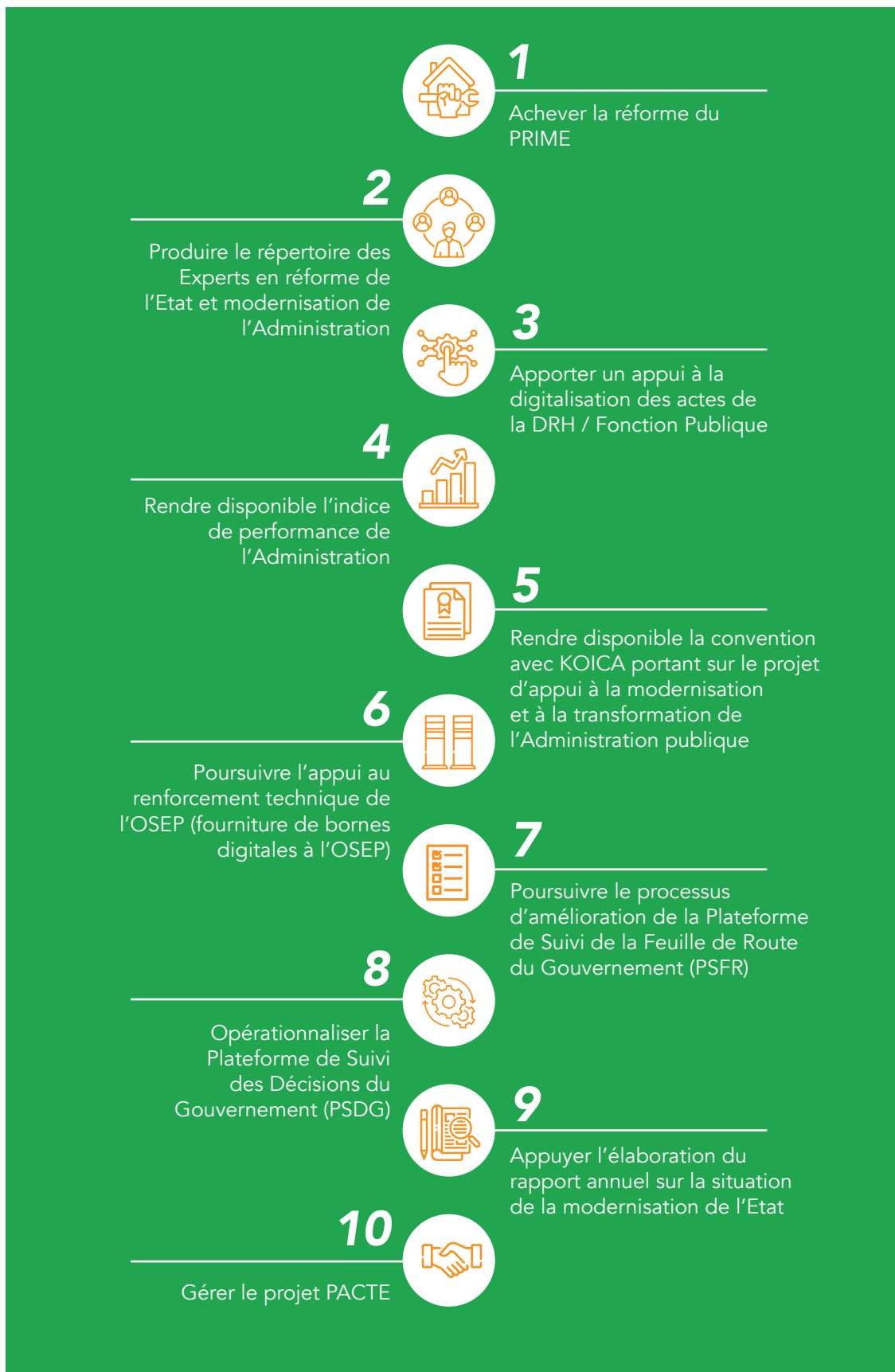
# PLAN DE TRAVAIL ANNUEL BUDGETISE 2024 DU PRIME

PROGRAMME NATIONAL D'APPUI AUX REFORMES INSTITUTIONNELLES ET A LA MODERNISATION DE L'ETAT (PRIME)									
ACTION PS : CONSOLIDER LE CADRE INSTITUTIONNEL DU PRIME									
Actions/ Activités	LIBELLE ACTIONS / ACTIVITES	INDICATEURS	LIVRABLES	DELAI DE REALISATION	COUT (EN F CFA)	Taux d'exécution attendu (en %)			
						1er Trim 2024	2e Trim 2024	3e Trim 2024	4e Trim 2024
ACTION PS : CONSOLIDER LE CADRE INSTITUTIONNEL DU PRIME									
<b>Activité 1</b>	Achever la réforme du PRIME	Décret disponible et opérationnel	Le décret portant création, organisation et fonctionnement du PRIME est adopté.	Juin 2024		50%	100%		
<b>Activité 3</b>	Produire le répertoire des Experts en réforme de l'Etat et modernisation de l'Administration	- Nombre d'Experts enrôlés - Nombre de structures conventionnées	Le Pool des Experts associés du PRIME est disponible	Juillet-24		25%	75%	100%	
ACTION PS : PROMOUVOIR LES INITIATIVES DE TRANSFORMATION DES SERVICES PUBLICS AU SEIN DE L'ADMINISTRATION									
<b>Activité 2</b>	Apporter un appui à la digitalisation des actes de la DRH / Fonction Publique	Liste des actes digitalisés -Liste des équipements remis à la DRH	Un applicatif est élaboré et fonctionnel.	Juillet-24		30%	80%	100%	
<b>Activité 4</b>	Rendre disponible l'Indice de Performance de l'Administration	Existence de l'Indice	L'Indice est élaboré	Août-24			50%	100%	
<b>Activité 5</b>	Rendre disponible la convention avec KOICA portant sur le projet d'appui à la modernisation et à la transformation de l'Administration publique	Existence de la convention signée	Document de la Convention	Déc.-24					100%

<b>Activité 6</b>	Poursuivre l'appui aux renforcements techniques de l'OSEP (fourniture de bornes digitales à l'OSEP)	Nombre de bornes digitales remises	Au moins 50 bornes digitales réceptionnées par l'OSEP	Août-24					100%	
<b>ACTION PS SOUTENIR LES ACTIONS DE COORDINATION ET DE SUIVI DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE</b>										
<b>Activité 7</b>	Poursuivre le processus d'amélioration de la Plateforme de Suivi de la Feuille de Route du Gouvernement (PSFR)	- 1 revue organisée - Bilan annuel du Gouvernement produit à partir des données de la PSFR	La fonctionnalité de la PSFR et le suivi des engagements des Ministères sont renforcés.	Déc-24					75%	100%
<b>Activité 8</b>	Opérationnaliser la Plateforme de Suivi des Décisions du Gouvernement (PSDG)	- Existence du calendrier d'adoption des textes d'application - Existence de la situation de mise en œuvre des diligences issues des CCM	Le calendrier de suivi des décisions du Gouvernement est disponible et fait l'objet de suivi par le SGG et le Cabinet du PM.	Déc-24					75%	100%
<b>Activité 9</b>	Élaborer et diffuser un rapport annuel sur la situation de la modernisation de l'Etat	Rapport annuel produit et diffusé	Déc-24						75%	100%
<b>Activité 10</b>	Gérer la Projet « PACTE »	Nombre d'acteurs sensibilisés	La journée d'immersion réalisée	Déc-24						100%

# III. POINT D'EXECUTION DU PTAB ET RESULTATS OBTENUS

## 1. Rappel des activités



## 2. Activités non planifiées

En plus des activités planifiées du Plan de Travail Annuel 2024, les équipes du PRIME ont participé à des activités réalisées par d'autres structures ou Unités Administratives du MEMFPMA. Il s'agit notamment des activités suivantes :

- 1 Atelier de préparation du PIP interne du MEMFPMA
- 2 Participation à l'Atelier de la Conférence Programme du PIP 2025-2027
- 3 Séance d'échanges et de partage d'expériences avec une Experte du PNUD à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme (JIF 2024), sur le thème : « Femme de mes rêves ».
- 4 Atelier bilan des activités 2023 et appropriation du mécanisme de coordination des programmes et projets co-financés du CPD 2021-2025
- 5 Mission d'Accompagnement Stratégique pour la Modernisation de l'Administration (ASMA)
- 6 Cérémonie de remise du guide d'évaluation parlementaire des politiques publiques au palais de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire
- 7 Séance de travail entre le PRIME et le Programme de Gestion de Politique Economique (GPE)
- 8 Séance de travail avec des représentantes de l'ENAP du Québec sur le Thème « développement et renforcement de partenariats stratégiques
- 9 Journées de la Fonction Publique 2024
- 10 Elaboration de l'Annuaire Statistique (ANSTAT) 2023 du Ministère d'Etat, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration (MEMFPMA)
- 11 Célébration du 10ème anniversaire de l'ouverture et du lancement des opérations du Bureau de l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA)
- 12 Atelier bilan des Lettres de Missions 2024 et perspectives du MEMFPMA
- 13 Atelier de renforcement des capacités des cadres de la Direction des Droits de l'homme du Ministère de la Justice et des Droits de l'homme sur « la Rédaction des Projets »
- 14 Cérémonie de Lancement de l'Enquête Nationale sur la Qualité du Service Public avec l'OSEP

### 3. Progrès vers l'atteinte des résultats

#### ◆ Principaux résultats au titre des activités planifiées en 2024

Pour consolider ses acquis enregistrés et renforcer les moyens de son intervention afin d'accompagner la réforme de l'Etat et la transformation de l'Administration, le Gouvernement, dans sa Feuille de Route 2024, a décidé de la transformation du PRIME en une Unité Administrative permanente.

#### **La mise en œuvre de l'activité « Achever la réforme du PRIME »**

a permis la réalisation d'un projet de décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement d'un Etablissement Public à caractère Administratif, dénommé « Pôle d'Expertises pour les Réformes Institutionnelles et la Modernisation de l'Etat, en abrégé PRIME ».

Le Rapport de présentation du projet de décret a été signé par Mme le Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration.

Cependant ce rapport en cours d'examen au Ministère du Patrimoine, du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises et au Ministère du Budget et des Finances.

La réforme du PRIME permettra d'une part d'accompagner la transformation de l'administration publique, en assurant un rôle de partenaire stratégique et opérationnel des institutions et Administrations dans la conduite de leurs projets de transformation, et d'autre part de rendre plus cohérente et efficiente l'action des institutions et des ministères afin d'améliorer la performance des politiques publics et la satisfaction des populations et des usagers clients.



#### **En ce qui concerne l'activité « Produire le répertoire des Experts en réforme de l'Etat et modernisation de l'Administration »,**

la réalisation majeure attendue est la disponibilité d'un répertoire d'experts identifiés et ayant contractés avec le PRIME.

Cette activité étant en rapport étroit avec la réforme du PRIME, les réalisations produites au terme de l'année 2024 sont les suivantes : (i) la note de cadrage du Pool d'Experts est disponible ; et (ii) un ciblage des expertises est réalisé.

A travers cette activité, le PRIME mettra en place une base de données de personnes ressources en matière de réforme de l'Etat et de modernisation de l'Administration afin de contribuer à la mise en œuvre accélérée des projets et réformes des administrations et Institutions. Ce qui contribuera également à réaliser des économies sur le budget de l'Etat en valorisant des expertises nationales tout en réduisant le recours systématique aux consultants externes.

## Pour l'activité « Apporter un appui à la digitalisation des actes de la DRH / Fonction Publique »,

le PRIME a apporté un appui technique et financier aux équipes de la DRH et de la DSI dans le cadre de ce projet.

L'objectif Général de ce projet est de rendre plus robuste l'application de gestion numérique des actes administratifs des agents et mettre à la disposition de la Direction des Ressources Humaines un ensemble de tableaux de bord contenant des outils de pilotage du suivi et d'évaluation des activités tout en concourant à une administration zéro papier.

Ce projet vise à faciliter la gestion numérique des actes administratifs et de la carrière des Fonctionnaires et Agents de l'Etat au niveau de la Direction des Ressources Humaines de la Fonction Publique. Il s'agit de mettre en place une plateforme de demandes et de traitement d'actes en ligne et de réduire les délais de production des actes, tout en améliorant les conditions de travail du personnel de la DRH.

Au terme de l'année 2024, les réalisations obtenues sont les suivantes : (i) 5 séances de travail préparatoire avec les parties prenantes du projet (PRIME, la DRH et la DSI) ont été effectuées ; (ii) la mise en place des équipes projets (comité de pilotage, comité technique) est réalisée ; (iii) le cahier de charges du projet est élaboré et adopté ; et un atelier de finalisation technique de la plateforme a été réalisé.



## Concernant l'activité « Rendre disponible l'Indice de Performance de l'Administration »,

Le PRIME a entamé, dès le début du second trimestre, l'élaboration d'une note conceptuelle et méthodologique d'un indice de mesure de la performance de l'Administration.

L'indice de performance de l'Administration ou le tableau de bord de l'action publique est un outil d'aide à décision permettant de mesurer les efforts réalisés par les Administrations à travers la délivrance des services de qualité aux usagers clients.

Dans cette perspective et en vue de mesurer la performance de l'action publique, le cadre conceptuel de l'outil a été validé au cours d'un atelier à Grand Bassam les 18 et 19 novembre 2024. Cet atelier a permis de valider le cadre conceptuel et méthodologique du Tableau de Bord de suivi de la Performance de l'Administration Publique et le modèle de performance.

Ainsi le modèle de performance pour notre Administration publique comprend les cinq (5) dimensions suivantes : (i) Ressources Humaines et Inclusion Sociale ; (ii) Gestion Budgétaire et Financière ; (iii) Environnement ; (iv) Innovation et Transformation et (v) Gouvernance.

La finalisation et l'opérationnalisation de l'outil sont prévues au cours du 1er semestre de l'année 2025.



## Concernant l'activité « Rendre disponible la convention avec KOICA portant sur le projet d'appui à la modernisation et à la transformation de l'Administration publique »,

Le Projet est toujours en instruction au niveau du Bureau de la KOICA en Corée après les étapes de pré-validation par la KOICA (Bureau d'Abidjan et du Siège en Corée) en 2022 et de la première mission de pré-évaluation en 2023 par les Experts de l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA).

Ce projet a pour objectifs d'appuyer la modernisation de l'École Nationale d'Administration à travers la digitalisation, la rénovation et l'équipement des bâtiments et salles et d'accompagner la mise en œuvre de la formation continue des fonctionnaires et agents de l'Etat à travers des appuis divers, entre autres, l'appui aux 32 antennes régionales, à la DSI, à l'OSEP, etc.

En vue de finaliser la convention, une mission de six (6) experts de l'Agence Coréenne de Coopération (KOICA) ont séjourné en Côte d'Ivoire du 28 octobre au 7 novembre 2024, pour réaliser la dernière étude de faisabilité détaillée du Projet.

Au cours de son séjour, la mission a fait la visite des sites d'Abidjan et d'Agboville, et a rencontré l'ensemble des parties prenantes afin de finaliser l'élaboration de ce Projet avant de définir le chronogramme de sa mise en œuvre pour une durée de 5 ans (2025 à 2029).

Le Document Projet et le Procès-Verbal des discussions, ont adopté le principe de doter les 4 antennes régionales de la Fonction Publique (Agboville, Daloa, Guiglo et San-Pedro) et du Centre de Perfectionnement des Fonctionnaires et Agents de l'Etat d'Abidjan) en salles multimédias entièrement équipées.

Cependant, en prélude à l'arrivée de la mission, le PRIME et l'ENA ont œuvré à collecter les informations et documents requis par la partie coréenne, notamment: la liste des salles prioritaires à rénover, la liste des équipements à acquérir ; le système d'information et logiciels à développer et les besoins de renforcement des capacités du personnel.

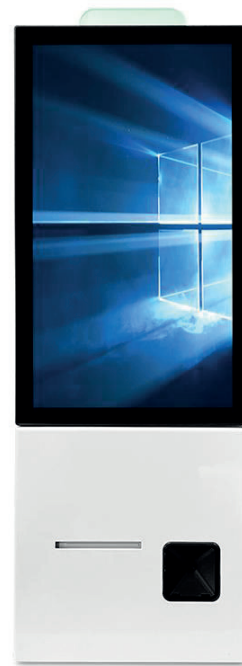


## Concernant l'activité « Poursuivre l'appui au renforcement technique de l'OSEP », elle vise

à poursuivre l'acquisition d'autres bornes digitales à l'OSEP en complément aux 55 autres offertes par le PRIME en 2022 avec l'appui financier du PNUD.

Dans le cadre du « Programme de micro-dons » administré par l'Ambassade de Corée, le PRIME est accompagné par l'Ambassade pour la fourniture de plus d'une cinquantaine de bornes tactiles en soutien aux activités de mesure du niveau de satisfaction des usagers clients du service public, conduites par l'OSEP.

Au terme de plusieurs séances de travail conjointes entre le PRIME, l'OSEP et l'Ambassade de Corée, les spécifications techniques des 100 bornes digitales et des 100 onduleurs à acquérir ont été arrêtées.



## En ce qui concerne l'activité « Poursuivre le processus d'amélioration de la Plateforme de Suivi de la Feuille de Route du Gouvernement (PSFR),

l'appui du PRIME a débuté en janvier 2023, avec l'assistance technique de la SNDI, pour satisfaire une commande de la PRIMATURE.

La PSFR a pour objectif d'améliorer l'efficacité et la performance de l'action du Gouvernement, en permettant le suivi au plus près de l'état d'avancement des réformes et des projets de la Feuille de Route du Gouvernement.

Après la réalisation du bilan de la Feuille de Route 2023 du Gouvernement, l'élaboration de la Feuille de Route 2024 et le renforcement des capacités opérationnels des Points Focaux sur la PSFR, les actions réalisées au cours de l'année 2024 ont concerné (i) la poursuite des corrections des bugs dans la plateforme, correction, intégration et mise à jour de la plateforme ; (ii) les échanges et séances de travail avec la SNDI; (iii) la clôture de la PSFR 2023 et (iv) la mise en ligne de la PSFR 2024.

Poursuite des corrections des bugs et intégration des données 2024 dans la PSFR. De même, la réalisation de la revue à mi-parcours de la PSFR suivie de formation des points focaux ainsi que le séminaire de revue d'appropriation ont été réalisés.



## Concernant l'activité « Opérationnaliser la Plateforme de Suivi des Décisions du Gouvernement » (PSDG), le

PRIME apporte un appui au Secrétariat Général du Gouvernement, depuis 2023.

Cet appui consiste à mettre en place une plateforme numérique qui permettra de suivre pour chaque loi, le calendrier et le niveau de réalisation des diligences relatives à la prise des mesures réglementaires qui découlent de son adoption. L'objectif général est de doter le Gouvernement d'un mécanisme permettant le suivi effectif de l'application des lois.

Plus spécifiquement, il s'agit de : (i) assurer le suivi de applications des textes ; (ii) veiller à l'exécution du calendrier des Textes application ; et (iii) produire/générer les rapports de réalisation (trimestriel, semestriel, annuels etc.).

La PSDG est un outil innovant pour le suivi de l'application des ordonnances, lois, décrets et actions en Communications en Conseil des Ministres.

Au terme de l'année 2024, les principales réalisations sont les suivantes : (i) le Développement de la plateforme est finalisé ; (ii) la Formation des acteurs du SGG et des Ministères techniques est réalisée ; et (iii) la Poursuite des corrections des bugs dans la plateforme, correction, intégration et mise à jour de la plateforme sont assurées.



Union - Discipline - Travail

# PSDG

PLATEFORME DE SUIVI  
DES DECISIONS  
DU GOUVERNEMENT

## Bienvenue

Merci de vous **connecter** ici !

Identifiant

Mot de passe

Se connecter

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

PRIME

DESIGNED BY SN

## En ce qui concerne l'activité « Appuyer l'élaboration du rapport annuel sur la situation de la modernisation de l'Etat »,

le PRIME apporte un appui à la DGTSP pour l'élaboration du rapport annuel sur la situation de la modernisation de l'Etat. Pour ce faire, une plateforme pour la Cartographie des Initiatives de Transformation du Service Public (CI-TANSFORMATION) a été réalisée et fonctionne.

CI-TANSFORMATION est une plateforme digitale qui a pour objectif principal de renforcer la coordination et le suivi du processus de transformation des services publics. Plus précisément, elle permet de : (i) Assurer le suivi des projets de transformation du service public ; (ii) Assurer le suivi des réformes en rapport avec la transformation du service public ; (iii) Regrouper les Initiatives de transformation du service public par thème ; et (iv) Produire/générer le rapport annuel sur l'état de la Transformation du Service Public.

Toutefois, CI-TANSFORMATION servira d'outil principal de collecte d'information en vue de la production du rapport annuel sur la transformation du service public par la DGTSP, mais également de base de connaissance à toute personne, structure morale ou institution en quête d'information sur les thématiques prises en compte par la plateforme.

Au terme de sa mise en œuvre en 2024, les activités ont permis d'avoir les réalisations suivantes : (i) la plateforme est opérationnelle ; (ii) les tests ont pris en compte les contributions et propositions des points focaux pour améliorer les fonctionnalités de la plateforme ; (iii) la plateforme est présentée aux points focaux de 9 Institutions et de 28 Ministères ; et (iv) les points focaux disposent d'une connaissance du fonctionnement de la plateforme.



## Concernant du PACTE (Partenariat pour une Administration Citoyenne et la Transformation de l'Etat),

Le PRIME a organisé le 4 décembre 2024 dans ses locaux, la journée d'immersion des acteurs clés. Cette journée a réuni 75 participants, comprenant les fonctionnaires recrutés pour être formés à la gestion participative des projets, des conseillers techniques, des directeurs, des membres de la Task Force du projet et des agents du PRIME.

L'objectif principal de la journée était de familiariser les parties prenantes avec le projet PACTE, en précisant les rôles et responsabilités de chacun, et en partageant des expériences réussies de projets participatifs. Le but était de renforcer l'appropriation du projet par les acteurs et de favoriser la collaboration nécessaire à sa réussite.

Cette Journée d'Immersion a permis de clarifier les rôles des différents acteurs et d'identifier des actions concrètes pour assurer la réussite du projet. A l'issu de cette journée la franche collaboration, la bonne communication, l'adhésion totale des acteurs sont des clés du succès du PACTE auxquelles tous les participants se sont engagés.

Parmi les recommandations, il a été proposé d'organiser un prix pour récompenser les meilleurs projets du PACTE et de créer une fiche de suivi pour une meilleure coordination et une gestion transparente du projet.

Porté par le MEMFPMA et, en particulier, la Direction Générale de la Transformation du Service Public (DGTSP) et le PRIME, le projet se veut transversal et inclusif et bénéficiera de l'appui des partenaires français (DGAFP, INSP), de la Direction Générale de la Fonction Publique (DGFP), de l'OSEP et d'acteurs centraux (Ministères sectoriels) et locaux (Directeurs Régionaux et Préfets des territoires concernés).

Le cadre institutionnel du PACTE permet au PRIME d'assurer la mise en œuvre et la coordination technique du Projet pendant une durée de deux (2) ans (2024-2026), en collaboration avec la DGTSP et l'OSEP, avec un financement du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Le pilotage et la gouvernance du Projet sont assurés par l'Ambassade de France à Abidjan.

Ce projet vise à positionner le citoyen au cœur du processus de transformation publique de l'administration ivoirienne. De façon opérationnelle, le projet propose de renforcer les capacités de l'Administration ivoirienne en sélectionnant, dans l'ensemble de la fonction publique et sur la base de leurs compétences et qualités humaines, quarante (40) jeunes fonctionnaires, dont la moitié de femmes, et de les former à la gestion de projets de service public de proximité et seront affectées dans dix (10) localités du pays pour la phase d'expérimentation.

Un Chef de Projet et une personne ressource pour la gestion des finances ont été sélectionnées en appui à l'équipe du PRIME pour l'exécution de ce Projet.

	TOTAL DES ACTIVITES PLANIFIEES	TOTAL DES ACTIVITES REALISEES	TOTAL DES ACTIVITES EN COURS	TOTAL DES ACTIVITES NON REALISEES	PROPORTION DES ACTIVITES REALISEES	PROPORTION DES ACTIVITES EN COURS	PROPORTION DES ACTIVITES NON REALISEES
Activité lettre de missions	08	05	03	0	62,5%	37,5%	0
Autres	02	02			100%		
Total	10	07	03		70%	30%	0

# Journée d'immersion des acteurs clés du projet de **Partenariat pour une Administration Citoyenne et la Transformation de l'Etat**



## ◆ Quelques résultats obtenus des activités non planifiées en 2024.

### 1. Cérémonie de remise des Lettres de Missions 2024

La ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration, Anne Désirée Ouloto, a procédé vendredi 19 janvier 2024, à la remise de lettres de mission aux Responsables des Unités Administratives de son département, à la faveur de la rentrée solennelle de son département effectuée à l'Ecole nationale d'administration (ENA).

Les 28 responsables des Unités Administratives ont reçu chacun une Lettre de Mission, notifiant les attentes de la ministre d'Etat dans la mise en œuvre des activités qui leur sont confiées.

Signés par la ministre d'Etat, ces documents individualisés comportent des directives claires.

Ils notifient à chaque détenteur les attentes de la ministre de tutelle pour les missions qui leur sont confiées et l'atteinte des objectifs assignés tels que définis par le décret portant organisation du ministère de la Fonction publique.



### 2. Participation à l'atelier de préparation du PIP interne du MEMFPMA

Dans le cadre de l'élaboration des Projets d'Investissements Publics (PIP) 2025-2027 du Ministère d'Etat, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration (MEMFPMA), la Direction de la Planification, des Statistiques et de l'Evaluation (DPSE) a convié les Unités Administratives porteuses de projets en cours et de projets nouveaux à une séance de travail technique les mardi 20 et mercredi 21 février 2024.

Ainsi, selon le chronogramme de passage des Unités Administratives, le mardi 20 février 2024, le PRIME a présenté trois projets dont deux (2) nouveaux et un ancien projet en cours. Il s'agit (i) du Projet d'Appui à la Modernisation et à la Transformation de l'Administration Publique de Côte d'Ivoire, financé par la KOICA, (ii) du Projet d'Appui à la Consolidation de l'Efficacité de l'Action Gouvernementale et (iii) du Projet Phase 2 du PRIME, en cours de réalisation qui s'achèvera en 2025.

Des échanges et des contributions des participants, au cours de cette rencontre, ont permis d'affiner les propositions du portefeuille de projets du PRIME afin de les soumettre à la Conférence Programme du PIP prévue se tenir le jeudi 29 février 2024 à l'Hôtel Belle Côte, sis à la Riviera Palmeraie.

### 3. Participation à l'Atelier de la Conférence Programme du PIP 2025-2027

A la suite de l'Atelier de préparation du PIP interne du MEMFPMA, le PRIME a participé à la Conférence Programme du PIP organisée par le Ministère de l'Economie, du Plan et du Développement à l'Hôtel Belle Côte de la Riviera Palmeraie, le jeudi 29 février 2024.

Au cours de cette rencontre, le Coordonnateur du PRIME a présenté la version actualisée des trois (3) projets du portefeuille du PRIME. Il s'agit du (i) Projet d'Appui à la Modernisation et à la Transformation de l'Administration Publique de Côte d'Ivoire, financé par la KOICA, (ii) du Projet d'Appui à la Consolidation de l'Efficacité de l'Action Gouvernementale et (iii) du Projet Phase 2 du PRIME, en cours de réalisation qui s'achèvera en 2025.

Des recommandations formulées par le Président de la séance, représentant du Ministère de l'Economie, Ministère du Plan et du Développement, Monsieur ADJE Vincent de Paul, permettront de finaliser les contenus des projets proposés par le PRIME.

## 4. Atelier de renforcement des capacités des cadres de la Direction des Droits de l'homme du Ministère de la Justice et des droits de l'hommes.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet AUXILIUM LEGALIS, conduit par l'ONG ENDA SANTE Côte d'Ivoire, avec l'appui technique et financier de l'INITIATIVE et L'EXPERTISE France, l'expertise du PRIME a été sollicitée pour renforcer les capacités des équipes de la Direction des Droits de l'Homme (DDH) du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme sur le Module de la rédaction de projets. Cet appui a eu lieu du 05 au 07 mars 2024 au Grand Hôtel du Plateau.

La Mission de l'Expert du PRIME à cet atelier a été d'aider les cadres de la DDH à développer leurs compétences en matière de rédaction de projets. Il s'est agi particulièrement à permettre aux cadres de la DDH à (i) se familiariser aux concepts de base de rédaction de projets selon l'approche de Gestion axée sur les résultats; (ii) à se familiariser avec la démarche à mettre en œuvre pour la rédaction de projets à soumettre aux partenaires techniques et financiers et (iii) à jouer un rôle actif au sein d'une équipe chargée de rédaction de projet.

Ainsi, Monsieur BOSSON Kouadio Jean, Sociologue et Expert chargé des Opérations au Programme National d'Appui aux Réformes Institutionnelles et à la Modernisation de l'Etat (PRIME), a assuré cette formation.

Cette formation a permis aux cadres de la DDH du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme de s'approprier les concepts de base en lien avec la Gestion Axée sur les Résultats et les principales étapes en matière de rédaction des Projets.

## 5. Séance d'échanges et de partage d'expériences avec une Experte du PNUD à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme (JIF 2024), sur le thème : « Femme de mes rêves »

La journée du 8 mars 2024, dédiée au respect des droits de la femme, a été célébrée au PRIME à travers une causerie - débat, suivie d'une dédicace d'ouvrages aux femmes du PRIME. En effet, Mme ZAMBLE Georgette, Dr. en Genre et Autonomisation a partagé ses expériences sur le thème « La femme de mes rêves » avec les membres de l'Unité de Coordination du PRIME. Au terme de la séance, l'oratrice a dédicacé son ouvrage offert aux femmes du PRIME.

Cette journée avait pour objectif d'honorer les femmes du PRIME.



## 6. Participation à l'atelier bilan des activités 2023 et appropriation du mécanisme de coordination des programmes et projets co-financés du CPD 2021-2025.

La Cellule de Coordination et de Suivi du Cadre de Coopération État-PNUD (CSCE-PNUD) a organisé un atelier bilan de son portefeuille d'activités des projets cofinancés, part trésor et part PNUD, au titre de l'année 2023 du 27 au 28 mars 2024.

Au cours de cette rencontre, les projets cofinancés ont été analysés dans leur mise en œuvre, l'atteinte des résultats escomptés et les difficultés rencontrées.

Présidé Monsieur Philippe LASMEL, Directeur Général de la Coopération au Développement et Coordonnateur de la CSCE-PNUD, Cet atelier a vu la participation de trente-six (36) personnes, provenant du Ministère de l'Économie, du Plan et du Développement, des Ministères sectoriels et du Programme des Nations Unies pour le

Développement (PNUD) avec pour objectif principal de faire le bilan 2023 de la mise en œuvre des projets et programmes co-financés et de s'accorder sur les priorités programmatiques et stratégiques 2024.

Suite aux différentes présentations et échanges, il ressort que sur 10 projets cofinancés, seulement un seul projet a bénéficié, pour l'année 2023, de l'appui financier du PNUD.

Les participants ont souligné l'importance de ces ateliers annuels et recommandent au Ministère de l'Économie, du Plan et du Développement et au PNUD de les utiliser comme un outil stratégique de suivi efficace des projets et programmes co-financés.

## 7. Mission d'Accompagnement Stratégique pour la Modernisation de l'Administration (ASMA)

L'ASMA vise à soutenir le Ministère d'Etat, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration dans l'actualisation de sa vision stratégique. Tout en prenant en compte les progrès réalisés, l'ASMA poursuivra ses actions jusqu'à la mise en œuvre des réformes. Dans ce contexte, depuis le 25 mars 2024 à ce jour, l'UGP du PRIME contribue significativement à la réalisation de la Mission d'Accompagnement Stratégique pour la Modernisation de l'Administration (ASMA). En effet, le PRIME a participé à la phase de collecte des données à travers des interviews du 15 au 19 mai 2024. De plus, le PRIME a pris part aux rencontres hebdomadaires relatives à la mise en œuvre de la réalisation de la Feuille de Route du processus ASMA.

Il a également abrité la session d'arbitrage des coûts du Plan de travail, avec une session de vidéo conférence.

Par ailleurs, le mardi 22 octobre 2024 s'est tenu au Centre d'Education à Distance de Côte d'Ivoire (CED-CI), un atelier de présentation du rapport de la Mission d'Accompagnement Stratégique pour la Modernisation de l'Administration (ASMA). Ont pris part à cette activité, outre les membres du comité de pilotage, de l'équipe-projet et des membres du Cabinet Attali Associates, les représentants des différentes structures ayant participé à la mission d'interview, du 15 au 19 avril 2024.

Avant les présentations, le rapport et le cadre de résultats ont été mis à la disposition des participants. En outre, Monsieur Guillaume LECAROS, consultant sur le projet ASMA, a, depuis la France, par visioconférence, présenté le rapport, mettant en évidence les quatre axes du rapport. Il s'agit de :

**Axe 1 :** Améliorer la gestion des ressources humaines dans la fonction publique ;

**Axe 2 :** Optimiser la provision de services publics de qualité, disponibles et accessibles ;

**Axe 3 :** Renforcer les efforts d'appropriation du numérique dans l'Administration ;

**Axe 4 :** Améliorer la gouvernance et la transparence de l'Administration publique.

Quant à la gouvernance de mise en œuvre du projet ASMA, elle est organisée comme suit :

- le Comité de pilotage interministériel présidé par le MEMFPMA (pilote) ;
- le Groupe de travail chargé du suivi des actions, présidé par le DGTSP (Supervise) ;
- les équipes-projets.
- Les échanges entre les participants et l'équipe-projet ont permis d'enrichir le rapport dans toutes ses composantes.

## 9. Séance de travail PRIME-GPE

Le jeudi, 23 Mai 2024, s'est tenue en salle de conférence du PRIME, une séance de travail qui a vu la présence effective des responsables des deux structures à savoir, le Coordonnateur du PRIME, Monsieur Sékou BAMBA et le Directeur du Programme GPE, le Professeur N'GUESSAN Coffie Francis-José.

Cette rencontre donnait suite à une demande d'audience qu'avait sollicitée le Directeur du Programme GPE auprès du Coordonnateur du PRIME. Elle avait pour principal but de développer et de renforcer la collaboration entre le programme GPE et le PRIME.

A l'issue des échanges sur la vision des deux (02) responsables de structures, les équipes ont été chargées de proposer des projets qui seront menés conjointement et qui contribueraient à la modernisation de l'administration.

## 10. Journées de la Fonction Publique 2024 (JFP 2024)

Du 21 Mai au 27 Juin se sont tenues les Journées de la Fonction Publique, édition 2024. Ces journées ont été meublées par plusieurs activités : des conférences, des panels et des visites de stands. Le PRIME, à l'instar des autres structures du ministère, a disposé d'un stand qui a été animé par dix (10) membres de son staff.

A la cérémonie d'ouverture et de visite des stands, le PRIME a bénéficié de la visite de Madame le Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration et de sa délégation. Au cours des visites des stands qui ont duré du 24 au 26

juin 2024, le stand du PRIME a accueilli 82 visiteurs et usagers clients, répartis comme suit : 60% d'étudiants, 30% d'usagers clients de l'administration et 10% d'usagers de fonctions diverses.

Ces journées ont permis de donner de la visibilité au PRIME, en termes de visites des usagers clients mais surtout en termes d'intérêts pour les missions et les projets du PRIME présentés aux visiteurs. En effet, après les exposés des différents animateurs au stand du PRIME, les échanges se sont articulés sur les questions relatives à la nature des appuis du PRIME, aux cibles bénéficiaires, aux critères d'éligibilité à ces appuis, etc.



## **II. Elaboration de l'Annuaire Statistique (ANSTAT) 2023 du Ministère d'Etat, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration (MEMFPMA)**

Dans le cadre de l'élaboration de l'Annuaire Statistique (ANSTAT) 2023 du Ministère d'Etat, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration (MEMFPMA), la Direction de la Planification, des Statistiques et de l'Evaluation (DPSE) a organisé les 25 et 26 juillet 2024, un atelier à l'Hôtel Palm Sud, sis à Jacqueville, dans la région des grands ponts. Cet atelier, qui s'est tenu sous la présidence de Monsieur Ibrahim LOKPO, Conseiller Technique au Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, avait pour objectif de valider : (i) les indicateurs ; (ii) les tableaux statistiques à renseigner par les structures pourvoyeuses de données ; (iii) les champs à extraire des différentes bases de données ; et (iv) le canevas de rédaction de l'Annuaire Statistique du MEMFPMA au titre de l'année 2023.

Cette rencontre, outre les différentes structures du MEMFPMA, a réuni également les points focaux des autres Ministères, à savoir le Ministère des Finances et du Budget, le Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme et le Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur.

Au cours des différents travaux en commissions et en plénières, les indicateurs du PRIME, en matière de modernisation, selon les tableaux 1 et 2 de l'annexe 2 de ce rapport, ont été validés. De plus, cet atelier a été l'occasion de présenter le taux de réalisation des instruments de modernisation planifiés par le PRIME.

## **12. Cérémonie de lancement de l'enquête nationale (OSEP)**

Le PRIME, qui a déjà accompagné l'Observatoire du Service Public (OSEP) dans le cadre de la fourniture des bornes digitales et de l'assistance technique à la réalisation de la phase pilote de l'étude de la satisfaction des usagers-clients du service public en 2022, a été invité pour participer à la cérémonie de lancement de l'enquête nationale sur la qualité du service public (ENQSP), le vendredi 7 septembre 2024, à la salle de conférence de la Primature.

Ouverte par Madame le Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, cette cérémonie, organisée par l'OSEP en collaboration avec l'Agence Nationale de la Statistique (ANSTAT), avait pour objectifs d'améliorer les connaissances des parties prenantes sur l'organisation de l'Enquête Nationale sur la Qualité du Service Public en vue de renseigner le Baromètre de la Transformation et de la Qualité du Service Public (Baro-TraQS). Par ailleurs, dans son rôle de coordination et pour mieux apprécier les impacts des réformes, des mesures et des actions en faveur de la transformation de l'administration, le Ministère de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration, envisage mettre en place un Tableau de Bord de la Performance de l'Administration publique, un outil englobant dont le Baro-TraQS est un des instruments sectoriels existants.

## **14. Atelier bilan des Lettres de Missions 2024 et perspectives du MEMFPMA**

Sous la présidence et la présence effective de Madame Anne Désirée OULOTO, Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, s'est tenu du 02 au 03 décembre 2024, l'atelier bilan 2024 et perspectives 2025 des lettres de missions du MEMFPMA au Centre d'Education à Distance de Côte d'Ivoire (CED-CI). Cet atelier a enregistré la participation des membres du Cabinet, des Directeurs Généraux, des Directeurs Centraux, des Directeurs Régionaux et des Directeurs des Ressources Humaines des Ministères Techniques.

Cet atelier s'inscrit dans l'objectif majeur de Madame le Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration (MEMFPMA), celui qui consiste à bâtir une Administration publique dynamique, moderne et performante au service des usagers-clients.

Pour atteindre cet objectif, Madame Anne Désirée OULOTO a pris depuis 2021, date de son accession à la tête de ce département ministériel, plusieurs initiatives dont la tenue de cérémonies de rentrée solennelle au cours desquelles les différents responsables des unités administratives reçoivent des lettres de missions contenant l'essentiel des activités à mener au cours de l'année. Plus tard, ils sont invités à faire le bilan de leurs interventions antérieures ainsi que la programmation des activités de l'année suivante.

La méthodologie de travail a consisté, pour chaque responsable d'Unité Administrative du Ministère, à faire un exposé du bilan de ses activités conformément à sa Feuille de Route 2024.

Le temps de présentation pour chacun des exposés a oscillé entre 10 et 20 minutes.

A cet effet, le Coordonnateur du PRIME, Monsieur BAMBA Sékou a présenté le bilan des activités réalisées en 2024 par les équipes du PRIME, puis a proposé les activités à conduire au cours de l'année 2025.

## Bilan des activités programmées en 2024

La mise en œuvre des activités des trois (03) actions prioritaires du Plan de Travail Annuel Budgétisé a permis, au terme de l'année 2024, la réalisation de cinq (05) résultats qui contribuent à l'atteinte des objectifs du PRIME. Une synthèse de ces réalisations est produite selon les actions prioritaires du PRIME.



## Synthèse des réalisations obtenues dans la mise en œuvre des activités programmées du PRIME en 2024

Au terme de la mise en œuvre du Plan de Travail Annuel au titre de l'année 2024, cinq grandes réalisations sont produites. Il s'agit des résultats suivants :

ACTIONS DU PTAB/PS	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS
<p><b>Action 1 : Consolider le cadre institutionnel du PRIME</b></p>	<p>En vue de la consolidation institutionnelle du PRIME, l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet, a élaboré un projet de décret qui transforme le PRIME en une Unité administrative permanente, précisément en un Etablissement Public National (EPN).</p> <p>Le projet de décret portant Réforme du PRIME élaboré et disponible est en cours d'examen au Ministère du Patrimoine, du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises et au Ministère du Budget et des Finances.</p> <p>Le PRIME réformé sera un Instrument stratégique pour accompagner la réforme de l'Etat en assurant un rôle de Conseil et d'Expertise auprès du Gouvernement dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des réformes.</p> <p>Le PRIME réformé permettra également d'accompagner la transformation de l'administration publique, en assurant un rôle de partenaire stratégique et opérationnel des institutions et Administrations dans la conduite de leurs projets de transformation.</p>
<p><b>Action 2 : Promouvoir les initiatives de transformation des services publics au sein de l'Administration</b></p>	<p>Le PRIME a réalisé la Plateforme de gestion numériques des Actes Administratifs du Ministère en charge de la Fonction Publique, avec la collaboration des équipes de la DRH et de la DSI.</p> <p>Cette Plateforme a été élaborée et validée par toutes les parties prenantes impliquées.</p> <p>Cet applicatif permet d'accroître la satisfaction des fonctionnaires-usagers du Ministère d'Etat sur les services rendus par la DRH, de faire un suivi en temps réel de la production des Actes Administratifs, et enfin de réduire les délais de production des actes tout en facilitant l'accès desdits actes au personnel du Ministère.</p> <p>Dans sa volonté de contribuer à la modernisation de l'Administration, le PRIME a entamé un processus participatif pour mesurer la performance des administrations, à travers la production d'un Tableau de Bord ou Indice de la Performance.</p> <p>L'Indice de Performance est un outil d'aide à la décision qui permet de mesurer les efforts réalisés par les Administrations dans leur volonté de se moderniser en délivrant des services de qualité aux usagers clients.</p> <p>Dans le processus de co-construction de l'Indice de Performance en 2024, permet les dimensions, les sous dimensions, les critères et des indicateurs issus des dimensions retenues ont été adoptés et validés par l'ensemble des parties prenantes.</p> <p>Cette masse d'informations obtenues permettront en 2025 de finaliser la production de l'outil et de l'opérationnaliser afin qu'il soit un outil d'aide à la décision pour les décideurs.</p>

<b>Action 3 : Soutenir les actions de coordination et de suivi de l'action gouvernementale</b>	<p>En appui au Secrétariat Général du Gouvernement, le PRIME a élaboré la Plateforme de Suivi des Décisions du Gouvernement (PSDG). Cette Plateforme est opérationnelle.</p> <p>La PSDG est un outil innovant pour le suivi de l'application des ordonnances, lois, décrets et actions en Communications en Conseil des Ministres.</p> <p>En tant que plateforme numérique, la PSDG permettra de suivre pour chaque loi, le calendrier et le niveau de réalisation des diligences relatives à la prise des mesures réglementaires qui découlent de son adoption.</p>
	<p>En appui à la DGTSP, le Prime a élaboré la Cartographie des Initiatives de Transformation du Service Public, CI-Transformation, qui est validée et diffusée validée et vulgarisée.</p> <p>CI-Transformation est une plateforme digitale qui a pour objectif de renforcer la coordination et le suivi du processus de transformation des services publics. Elle servira d'outil principal de collecte d'information en vue de la production du rapport annuel sur la transformation du service public par la DGTSP, mais également sera une base de données à toute personne ou institution de collecter des données publiques.</p>

## IV. POINT D'EXECUTION DU BUDGET



**D**ans sa notification budgétaire au titre de l'année 2024, le PRIME dispose de dotation de l'Etat d'un montant de 500 000 000 frs Cfa et d'une part bailleur de 250 000 000 frs cfa, soit un budget annuel de 750 000 0000 frs cfa.

L'état d'exécution budgétaire du PRIME s'effectue chaque trimestre de la manière suivante

### ▼ Etat d'exécution du budget au 30 septembre 2024

PROJET	PART ETAT		
	MONTANT DU BUDGET	MONTANT EXECUTE	TAUX D'EXECUTION (%)
PRIME	547 758 059	67 617 245	12%
	PART BAILLEUR		
	0	0	0%

### ▼ Etat d'exécution du budget au 30 juin 2024

PROJET	PART ETAT		
	MONTANT DU BUDGET	MONTANT EXECUTE	TAUX D'EXECUTION (%)
PRIME	547 758 059	173 545 699	32%
	PART BAILLEUR		
	0	0	0%

▼ Etat d'exécution du budget au 30 septembre 2024

PROJET	PART ETAT		
PRIME	MONTANT DU BUDGET	MONTANT EXECUTE	TAUX D'EXECUTION (%)
	547 758 059	256 631 587	47%
	PART BAILLEUR		
	0	0	0%

▼ Etat d'exécution du budget au 31 décembre 2024

PROJET	PART ETAT		
PRIME	MONTANT DU BUDGET	MONTANT EXECUTE	TAUX D'EXECUTION (%)
	547 758 059	453 450 019	87,78 %
	PART BAILLEUR		
	0	0	0%

## V. CONTRAINTES, DIFFICULTES ET MESURES CORRECTRICES

ELEMENTS	CONTRAINTES/DIFFICULTES RENCONTREES	MESURES CORRECTRICES ENGAGEES
Projet KOICA	Contraintes liées au fait que le processus dépend des partenaires. Ce qui fait que la PRIME n'a pas une maîtrise totale du processus qui dépend plus de l'agenda du partenaire	Le Prime a initié des réunions de suivi avec la représentation diplomatique de la Corée en Côte d'Ivoire et avec le Directeur Pays de la KOICA. Le PRIME a également adressé des courriers
Projet PACTE	La non-exécution du budget en raison l'absence d'un arrêté d'inscription des ressources du PACTE dans le budget du PRIME	Le PRIME a initié des rencontres avec les parties prenantes, notamment avec la Direction du Contrôle Financier. Un projet d'arrêté a été élaboré et transmis au Ministère des Finances et du Budget.
Répertoire des Experts	Les délais de finalisation des consultations concernant la réforme du PRIME ont impacté la mise en place du Répertoire des Experts	La réalisation de l'activité est prévue commencer au cours du 1er trimestre et s'achever au troisième trimestre de l'année 2025.
Appuyer l'élaboration du rapport annuel sur la situation de la modernisation de l'Etat	Difficultés dans l'implication de toutes les parties prenantes. Difficultés à mettre en place un cadre de gouvernance efficace pour la collecte des données	Organisation d'un atelier qui a permis de réunir l'ensemble des parties prenantes des Ministères et des Institutions Mise en place d'une cellule d'assistance technique et de contrôle qualité

Source : PRIME, décembre 2025

# VI. DEFIS ET PERSPECTIVES

## 3.2. Défis majeurs rencontrés

Concernant les défis majeurs à surmonter, l'on peut noter :

- Au titre de la PSDG, présenter la plateforme aux acteurs impliqués et organiser la cérémonie de lancement, expérimenter et opérationnaliser la PSDG ;
- Au titre de la PGAA\_DRH, mettre tout en œuvre pour la poursuite des opérations entamées en finalisant le développement de l'application en cours et finaliser le processus d'acquisition des équipements pour la DRH et la DSI.
- S'agissant de la réforme du PRIME, le défi majeur consiste à la finalisation du projet de décret au plus tard au 1er semestre de l'année 2025 ;
- Au titre de l'Unité de Coordination, optimiser la stratégie de mobilisation des fonds du PRIME afin d'obtenir des financements substantiels auprès des partenaires internationaux ;
- Au titre du Projet de la KOICA, organiser la signature de l'accord de don avant la fin de l'année 2024.



## 3.2. Défis majeurs rencontrés

Les perspectives de l'année 2025, en termes d'activités, de plaidoyers ou d'actions sont les suivantes :

- Les prochaines étapes de l'expérimentation de la PSDG sont les suivantes : (i) Présentation de la plateforme au Cabinet de Madame la Ministre d'Etat et à toutes les parties prenantes ; (ii) organiser la phase de généralisation de la Plateforme, tout en maintenant le processus de son amélioration continue ;
- Au titre du Projet de fourniture des bornes digitales à l'OSEP, Organiser une cérémonie solennelle de remise des 100 Bornes digitales et 100 onduleurs, présidée par Mme le Ministre d'Etat, Mme le Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration avec la participation de l'Ambassade de Corée et du Ministère en charge des Affaires Etrangères de Côte d'Ivoire ;
- Au titre du Projet DRH, Perspective : finaliser le processus d'acquisition des équipements pour la DRH et la DSI ;
- Au titre de CI-Transformation, organiser une séance de présentation de la plateforme au Cabinet démarrer la phase d'opérationnalisation et de généralisation et déployer la phase post opérationnalisation de la Plateforme.
- La formation des points focaux à l'utilisation de la plateforme se déroulera du 29 au 31 janvier 2025 à la SNDI. Celle-ci sera suivi du lancement de la collecte d'informations.
- Au titre du PACTE, perspective : accélérer la mise en œuvre des activités du PACTE.



# CONCLUSION

**A**u terme de la mise en œuvre des activités au titre de l'année 2024, il est à noter avec satisfaction que l'ensemble des activités ont été réalisées avec succès, soit un taux d'exécution global de 70 % pour les activités entièrement réalisées et 30% pour les activités en cours de finalisation. De même, les activités non planifiées se sont bien exécutées grâce au travail réalisé de façon efficace par les Experts et Chefs de Projets du PRIME.

Cependant, la plupart des activités en cours de finalisation s'explique par le retard dans la mise en place des budgets, notamment pour le Projet Pacte.

Par ailleurs, au regard des différents défis relevés, le PRIME compte intensifier ses efforts pour l'atteinte des objectifs qui lui sont assignés au cours de l'année 2025.

L'atteinte des objectifs et les réalisations obtenues au cours de l'année 2024 contribuent à la consolidation des acquis du pays en matière de développement économique et social, conformément à la volonté exprimée par le Président de la République, Alassane Ouattara, dans son adresse à la nation le 31 décembre 2023.

Pour l'année 2025, au regard des défis à relever, le PRIME entend accroître ses missions et son portefeuille d'activités. En effet, avec la réforme en cours de réalisation, le Pôle se transformera en un Pôle d'Expertise pour les projets de modernisation et de transformation des Administrations et des Institutions publiques.

